

**OBJECTIFS**

Acquérir les connaissances requises pour recevoir de son employeur un titre d'habilitation (B0-H0-HOV) conformément à la norme NF C 18-510

**PUBLIC**

- Toutes personnes chargées d'assurer la direction des travaux d'ordre non électrique

**PRÉ-REQUIS**

- Etre capable de comprendre les instructions de sécurité

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Vidéo
- Support de cours
- Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques

**MOYENS D'ENCADREMENT**

L'AFPI Artois Douaisis atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

**CONTENU DE LA FORMATION****Module Tronc commun N°1**

- Distinguer les grandeurs électriques telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, ...
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, ...)
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une HABILITATION
- Donner la définition des symboles d'HABILITATION
- Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, ...)
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT. • Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 19

**Module Chargé de chantier (B0 H0 HOV)**

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les TRAVAUX
- Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre 0 (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, ...)

**SUIVI DE LA FORMATION**

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

**EVALUATION / SANCTION**

- Attestation
- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.

**DURÉE**

- En heure(s) : 11 heures
- En jour(s) : 1,5 jour(s)

« Formation ouverte aux personnes en situation de handicap » (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)